



LA CHAUX/DE/FONDS

METROPOLE HORLOGÈRE
UHRENMETROPOLE
METROPOLI OROLOGIERA
WATCHMAKING METROPOLIS

Rapport du Conseil communal

A l'appui d'une demande de crédit d'investissement de CHF 3'149'000.- dont :

CHF 1'200'000.- TTC pour les Travaux publics ;

CHF 1'895'000.- HT pour le Service des eaux ;

CHF 54'000.- TTC pour le Service du domaine public ;

pour la réalisation du programme 2014 des chantiers d'entretien constructif et d'extension des voies de circulation, des réseaux d'eau potable et d'évacuation des eaux ainsi que pour la mise en conformité de la signalisation routière des tronçons de rue correspondants.

(du 12 février 2014)

au Conseil général

de la Ville de La Chaux-de-Fonds

Madame la présidente,
Mesdames les conseillères générales,
Messieurs les conseillers généraux,

Préambule

Pour mémoire, les travaux appelés Viteos-TP sont ceux menés de concert par les Travaux publics (TP) de la Ville et la société Viteos SA pour l'assainissement ou la construction des réseaux souterrains (eaux usées, eau potable, gaz, électricité et chauffage à distance). L'assainissement de la chaussée n'est entrepris que lorsque son état le justifie. Le Service d'urba-

nisme et de l'environnement (SUE) et le Service du domaine public (SDP) sont associés à la planification.

Depuis 1981, ce sont environ 36 km de chaussées (sur les 105 km des routes urbaines) qui ont été assainis partiellement ou totalement dans le cadre des travaux Viteos-TP.

Le budget des investissements 2014, approuvé par votre conseil le 10 décembre 2013, mentionne un crédit à solliciter pour les travaux Viteos-TP de CHF 4'650'000.- au chapitre 700 "Infrastructures – Génie civil".

Ce budget, élaboré en août et septembre 2013, prévoyait notamment des travaux sur la rue de l'Hôtel-de-Ville, entre la place éponyme et l'embranchement sud de la rue de Gibraltar, pour un montant de CHF 3'480'000.-.

Or, fin novembre dernier, le Service des ponts et chaussées de l'État de Neuchâtel nous a annoncé vouloir assainir le revêtement du boulevard de la Liberté, entre le giratoire des Crêtets et le Bas-du-Reymond. Ne pouvant envisager de perturber le trafic simultanément sur les deux entrées de la ville par le sud, nous avons dès lors décidé de reporter les travaux prévus sur la rue de l'Hôtel-de-Ville à 2015.

Considérations générales sur la nature des travaux

Travaux publics

a) Évacuation des eaux

Pour les tronçons concernés, l'état du réseau collecteur des eaux usées a préalablement été évalué par un contrôle télévisuel.

Une reconstruction est envisagée lorsque :

- la capacité du collecteur à absorber les débits d'eau est insuffisante ;
- l'estimation de sa durée de vie résiduelle est inférieure à 15-20 ans.

Sont également planifiés les travaux d'entretien courant sur le réseau collecteur, comme par exemple le réaménagement de chambres ainsi que la réfection, le remplacement ou la rehausse des regards.

Lorsque cela s'avère nécessaire, de nouvelles chambres de visite sont aménagées sur le collecteur existant pour faciliter son auscultation et son entretien. Le réseau collecteur de la ville présente en effet la particularité d'avoir de nombreux embranchements borgnes.

Le PGEE n'étant pas encore disponible, la mise en place d'un système séparatif est évaluée de cas en cas, visant à évacuer les eaux de surface des routes et des trottoirs vers des exutoires naturels existants (infiltrations, failles, karsts). Tant le Service de l'environnement que l'Institut suisse de spéléologie et de karstologie (ISSKA) sont alors associés à l'étude.

b) Routes

Les tronçons concernés par les travaux Viteos-TP sont examinés visuellement pour évaluer l'état de la route et des trottoirs. La portance de la chaussée est analysée au moyen d'un déflectographe.

En fonction du résultat des investigations et de l'emprise des terrassements, différents cas peuvent se présenter quant à l'ampleur des interventions prises en charge par les TP :

- aucune intervention des TP lorsque l'emprise des fouilles est inférieure à 50% de la surface de la route, que le revêtement est en bon état et qu'il offre une planéité (confort), une adhérence (sécurité) et une portance satisfaisantes ;
- pose d'une nouvelle couche de roulement sur toute la surface du tronçon concerné lorsque l'emprise des fouilles est supérieure à 50% de la surface de la route, que ses couches inférieures sont jugées saines et offrent une durée de vie résiduelle d'au moins 10 ans ;
- renouvellement de toutes les couches d'enrobé lorsqu'elles sont détériorées ou insuffisantes quant à leur capacité portante ;
- reconstruction de l'intégralité de la chaussée lorsque l'ensemble de ses couches sont dégradées.

c) Trottoirs

L'entretien ou l'assainissement des trottoirs et de leurs bordures aux abords des chantiers n'est entrepris que lorsque la chaussée est renouvelée ou reconstruite. La nécessité d'abaisser localement la bordure du trottoir, au droit des passages pour piétons, est alors vérifiée.

Les propriétaires riverains sont encouragés à assainir les trottoirs privés en mauvais état. En fonction des crédits disponibles, une subvention de 40% leur est accordée pour ces travaux, conformément au règlement communal sur les voies de circulation.

Les propriétaires sont systématiquement invités à céder au domaine public la surface du trottoir assaini, la Ville prenant en charge les frais de mutation.

Service du domaine public

Les travaux incluent le remplacement, si nécessaire, des anciens signaux, ainsi que le complément ponctuel de la signalisation sur l'ensemble des chantiers.

Service des eaux (Viteos)

a) Valeur du réseau d'eau et investissements en relation

Les coûts de génie civil ayant augmenté, une nouvelle valorisation du réseau a été établie à fin 2010.

Pour les canalisations d'eau, comprenant les conduites de transport, de distribution et de branchements,

la valeur de remplacement a été évaluée à : CHF 246'300'000.-
pour une longueur totale de canalisations de : 273'046 mètres

b) Répartition temporelle des équipements

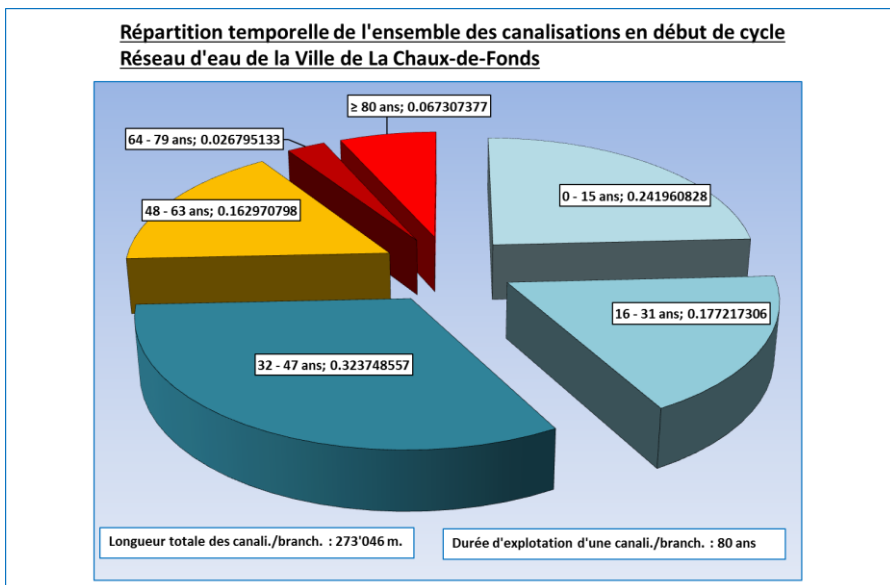
Répartition dans le temps :

Conduites de transport, de distribution et de branchements

Durée moyenne d'exploitation : 80 ans

Longueur totale : 273'046 mètres

Représentation par période de 16 ans



Il est à noter qu'il a été ajouté d'anciennes conduites de transport et qu'il nous manque encore les conduites des puits et sources des Gorges de l'Areuse. A partir de toutes les différentes valeurs d'équipements par secteur ainsi que des dates de pose, nous avons calculé un optimum d'investissement annuel qui cherche à lisser au mieux les différentes demandes de crédit, tout en assurant un rajeunissement contrôlé des équipements anciens.

Dans l'idéal, il faudrait planifier 5 tranches de 16 ans à 20%.

Pour l'ensemble des canalisations d'eau sur le territoire communal de La Chaux-de-Fonds, l'investissement optimum pour ces prochaines années se monte annuellement à 0.86% de la valeur à neuf du réseau, soit, en valeur absolue et par rapport aux prix unitaires 2011, à CHF 2'109'000.- par an. Pour mémoire, en 2004, il était de 0.65% pour un montant de CHF 1'465'000.-. Ces chiffres comprennent également la part de main-d'œuvre.

c) Investissement optimum*Investissement pour les 8 prochaines années :*

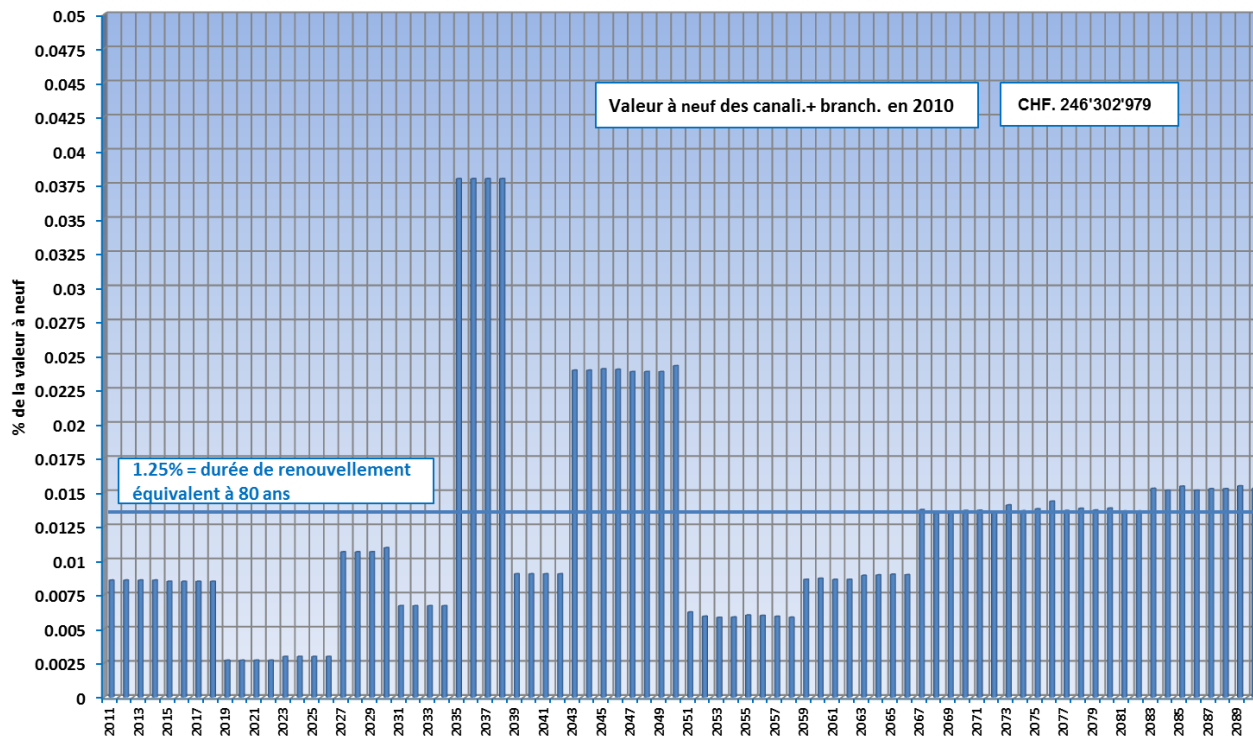
Année	Valeur en CHF	Valeur en %
2014	2'109'000.-	0.86%
2015	2'088'023.-	0.85%
2016	2'088'023.-	0.85%
2017	2'088'023.-	0.85%
2018	2'088'023.-	0.85%
2019	665'000.-	0.27%
2020	665'000.-	0.27%
2021	665'000.-	0.27%
		Moyenne : 0.63%
		Durée d'exploitation équivalente : 152 ans

Pris en compte: conduites de transport, de distribution et de branchements.

Investissements par an en valeurs relatives rapportées à la valeur à neuf 2011.

Investissements constants sur 80 ans : 1,25%.

Investissements en valeurs relatives, ensemble des canalisations Réseau d'eau de la Ville de La Chaux-de-Fonds



L'analyse montre que nous aurons à fournir un effort constant de remplacement qui se monte à environ 0.85% de la valeur de remplacement (amortissement technique moyen de 117 ans, alors que la durée d'exploitation est de 80 ans), puis nous aurons un creux important d'investissements et enfin de gros investissements de renouvellements à fournir (conduite de DN 550 dans la vallée de La Sagne posée dans les années 1950). Cette répartition dans le temps des investissements est à l'image de la répartition temporelle des équipements en place et confirme la tendance annoncée lors de la demande de crédit précédente.

Les canalisations qui dépassent la durée d'exploitation de 80 ans (6,7% de la longueur totale des canalisations à fin 2011) vont lentement diminuer ces prochaines années, ceci en relation avec les investissements optimaux proposés. Nous ne cherchons pas à diminuer le remplacement de ces conduites d'une manière trop rapide, ce qui nécessiterait des investissements importants ces prochaines années, mais à contrôler une diminution constante de ces conduites. Toutefois, il faut garder à l'esprit que les investissements calculés sont, du point de vue du rajeunissement des équipements, un minimum en dessous duquel il n'est pas conseillé d'aller.

En conclusion, pour l'année 2014, les investissements pour l'entretien se montent à CHF 1'695'000.-, sans l'extension du réseau à la rue du Bois-Noir, et représentent un renouvellement annuel de 0.69% de la valeur à neuf 2011 des canalisations d'eau (renouvellement sur 145 ans).

Nous sommes donc en-dessous des investissements optimaux calculés, mais, avec le projet d'extension très conséquent en termes de travail, il ne serait pas possible d'effectuer plus de chantiers.

d) Valeur des ouvrages de l'eau

La société Viteos SA a calculé la valorisation du secteur de la production d'eau en 2012. Celle-ci tient compte de tous les ouvrages utiles pour l'eau de La Chaux-de-Fonds :

- 16 puits et captages
- 2 galeries "aqueduc"
- 5 stations de chloration
- 6 réservoirs
- 6 stations de pompage

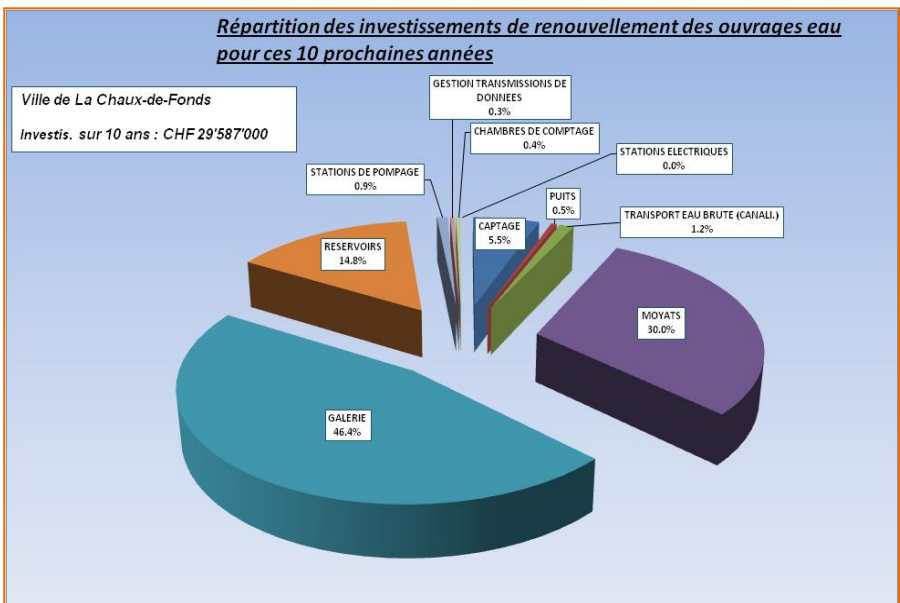
La valorisation a été calculée en fonction de l'année de construction des bâtiments, de l'équipement électromécanique, de l'équipement électrique et de la tuyauterie. Elle donne les résultats suivants :

e) Valeurs ouvrages eau : Ville de La Chaux-de-Fonds

<u>SECTEUR OUVRAGES</u>	Valeur à neuf (2011)	Valeur de substance (valeur à neuf compte tenu d'une dépréci- ation linéaire)	Valeur de substance (en %)	Valeur historique (valeur à neuf inflation déduite)	Valeur Résiduelle (solde théorique à amortir)	Valeur résiduelle (en %)
Captage	3'722'000.-	778'490.-	20.9%	726'566.-	259'121.-	7.0%
Puits	1'948'500.-	1'146'604.-	58.8%	894'148.-	461'613.-	23.7%
Transport eau brute (cana- lisation)	350'000.-	2'800.-	0.8%	33'365.-	0.-	0.0%
Moyats	17'751'900.-	3'246'750.-	18.3%	7'214'296.-	2'514'046.-	14.2%
Galerie	13'735'000.-	109'880.-	0.8%	1'309'342.-	0.-	0.0%
Réservoirs	17'267'000.-	6'267'150.-	36.3%	3'831'646.-	1'093'512.-	6.3%
Stations de pompage	1'035'000.-	470'750.-	45.5%	739'510.-	372'227.-	36.0%
Gestion de transmission des données	170'000.-	62'000.-	36.5%	149'953.-	54'689.-	32.2%
Chambres de comptage	180'000.-	44'250.-	24.6%	100'032.-	39'363.-	21.9%
Stations électriques	965'000.-	579'000.-	60.0%	771'540.-	385'770.-	40.0%
Total ouvrages eau	57'124'400.-	12'707'674.-	22.2%	15'770'398.-	5'180'341.-	9.1%

Sur la base de ce tableau, nous remarquons que les ouvrages de l'eau à La Chaux-de-Fonds sont très âgés avec une moyenne pondérée de 81 ans. La valeur de substance n'est plus que de 22%.

Pour rattraper le retard sur les investissements des ouvrages existants, il faudra investir CHF 29'600'000.- sur les 10 prochaines années, ce qui nous donne un investissement moyen annuel de CHF 2'960'000.-. Contrairement aux conduites où nous pouvons découper le réseau par petits tronçons et lisser les investissements, pour les ouvrages nous ne pouvons pas exécuter le 1/10^{ème} de la construction et lisser ainsi sur 10 ans. Nous sommes obligés d'avoir des montants conséquents, dont plusieurs ont déjà été accordés (Galerie de la Corbatière, Galerie de Jogne et conduites ascensionnelles). Il reste la chaîne de traitement des Moyats, ainsi que quelques captages d'eau spécifiques. Sous forme graphique, nous avons la répartition suivante :



Bien que la durée d'exploitation moyenne et pondérée de l'ensemble des équipements (au regard de l'expérience) puisse être estimée à plus de 100 ans, il n'en reste pas moins qu'environ 8 ouvrages d'importance ont 120 ans et plus. Cette situation pourrait poser à l'avenir

de sérieux problèmes quant à l'approvisionnement en eau de la Ville de La Chaux-de-Fonds. Les crédits acceptés dernièrement par votre conseil vont cependant dans le sens de sécuriser notre réseau.

f) Chantiers divers

Ces chantiers, non localisés, permettent aux services d'exécuter des travaux dans les chaussées lorsque le remplacement des autres équipements n'est pas opportun. Tout en respectant la planification financière globale par service, ces montants sont utilisés pour la réalisation de programmes particuliers tels que le remplacement de conduites en fonte grise dans des secteurs où des fuites d'eau ou de gaz sont détectées.

Description des chantiers (NB : si aucune précision n'est donnée quant à la localisation du chantier, l'ensemble de la rue est concernée par les travaux)

Par rapport aux informations figurant dans le budget général, en page 29, la liste des chantiers a été modifiée. Ceux des rues Ami-Girard, de l'Hôtel-de-Ville, Jacob-Brandt (2 secteurs), du Parc (de la rue Ami-Girard à la rue de la Fusion) sont reportés. En effet les TP, devant également entreprendre des travaux sur ces tronçons, n'ont pu les maintenir dans leur programme après l'évaluation des priorités. De ce fait, le Service des eaux et la société Viteos SA ont remplacé ces chantiers par d'autres où les TP ne sont pas impliqués.

Le chantier de la rue des Vieux-Patriotes est complété par des travaux sur la rue Winkelried, le montant passant ainsi de CHF 350'000.- à CHF 430'000.-.

Rue du Bois-Noir	CHF	1'301'500.-
-------------------------	------------	--------------------

De la rue du Châtelot à l'avenue Charles-Naine

Travaux publics	CHF TTC	1'100'000.-
------------------------	----------------	--------------------

Les couches de base et de roulement du revêtement bitumineux de la chaussée doivent être remplacées, sur une surface de 2'500 m². La couche de fondation doit également être assainie partiellement.

Le réseau d'évacuation des eaux doit être complété pour permettre le raccordement des futures constructions du plan spécial "Les Endroits". Les trottoirs existants seront entièrement assainis et prolongés sur une longueur de 95 mètres.

Service des eaux	CHF HT	200'000.-
-------------------------	---------------	------------------

Il s'agit ici d'une extension du réseau d'eau dans la rue du Bois-Noir pour permettre d'alimenter différentes parcelles et de terminer les bouclages amorcés avec les rues du Beau-Temps, du Bois-Noir et l'avenue Charles-Naine. Le bouclage sur la rue du Beau-Temps se fera avec une conduite en fonte DN 150 et sur l'avenue Charles-Naine avec une conduite en polyéthylène DE 160, ceci afin d'être cohérent avec ce qui avait été posé à l'époque et avoir des tronçons les plus homogènes possible.

SDP	CHF TTC	1'500.-
------------	----------------	----------------

Normalisation de la signalisation.

Viteos SA (autres services)

Des travaux de modification de l'éclairage public (EP) seront nécessaires si transN décide de supprimer les mâts soutenant la ligne de contact. Cas échéant, de nouveaux candélabres seront posés et l'alimentation électrique adaptée. Si transN maintient les mâts existants, un luminaire complémentaire sera ajouté sur l'un d'eux.

Une nouvelle conduite de gaz sera posée en direction de l'ouest, depuis l'introduction du centre commercial Migros, sur la rue du Bois-Noir, dans la perspective de l'alimentation du futur plan spécial "Les Endroits".

Cette rue étant située dans le périmètre du plan spécial "Les Endroits", la demande de crédit pour l'équipement de ce secteur se fera ultérieurement. Elle comprendra notamment l'élargissement de la route et la création d'un cheminement pour piétons, au nord.

<i>Rue des Vieux-Patriotes</i>		
<i>Rue Josué-Amez-Droz</i>	CHF	439'500.-
<i>Rue Winkelried</i>		

Rue Winkelried : en ouest jusqu'au n° 36
Longueur totale : 475 mètres

Travaux publics

Néant.

<i>Service des eaux</i>	CHF HT	430'000.-
--------------------------------	---------------	------------------

Remplacement de la conduite d'eau DN 150 en fonte grise de 1950, par une conduite en fonte ductile DN 150 sur un tronçon et en polyéthylène DE 160 pour un 2^{ème} tronçon.

Remplacement de 6 hydrantes et reprise de 15 branchements.

<i>SDP</i>	CHF TTC	9'500.-
-------------------	----------------	----------------

Normalisation de la signalisation.

Viteos SA (autres services)

Les services de l'électricité, de l'éclairage public et du gaz participent aux travaux.

<i>Avenue des Forges</i>	CHF	252'000.-
---------------------------------	------------	------------------

Du giratoire du Châtelot jusqu'au n° 15
Longueur : 295 mètres

Travaux publics

Néant.

<i>Service des eaux</i>	CHF HT	245'000.-
--------------------------------	---------------	------------------

Il s'agit ici de remplacer une vieille conduite en fonte grise chemisée par le procédé Saniline. Nous avons déjà eu quelques soucis avec ce type d'infrastructure à plusieurs endroits. La nouvelle conduite sera en fonte ductile DN 200. Remplacement de 4 hydrantes et reprise d'un branchement.

SDP CHF TTC 7'000.-

Normalisation de la signalisation.

Viteos SA (autres services)

Néant.

Rue des Primevères CHF 266'500.-

Du n° 29 au chemin des Postiers n° 5

Longueur : 230 mètres

Travaux publics

Néant.

Service des eaux CHF HT 265'000.-

Remplacement de la conduite en fonte grise DN 150 et 200 datant de 1930, par de la fonte ductile DN 200 et du PE de diamètre 160.

Reprise de 11 branchements et remplacement de 2 hydrantes.

SDP CHF TTC 1'500.-

Normalisation de la signalisation.

Viteos SA (autres services)

Les services de l'électricité, de l'éclairage public et du gaz feront également des travaux.

Rue du Parc	CHF	161'500.-
--------------------	------------	------------------

Du n° 43 au n° 63
Longueur : 150 mètres

Travaux publics

Néant.

Service des eaux	CHF HT	160'000.-
-------------------------	---------------	------------------

La conduite DN 100 en fonte grise date de 1895. Elle sera remplacée par une conduite en polyéthylène DE 160.
Remplacement d'une hydrante et reprise de 7 branchements.

SDP	CHF TTC	1'500.-
------------	----------------	----------------

Normalisation de la signalisation.

Viteos SA (autres services)

Les services de l'électricité et de l'éclairage public participeront aux travaux.

Rue Jardinière	CHF	104'000.-
-----------------------	------------	------------------

De la rue du Balancier à la rue du Modulor
Longueur : 95 mètres

Travaux publics

Néant.

Service des eaux	CHF HT	100'000.-
-------------------------	---------------	------------------

Remplacement de la conduite en fonte grise DN 100 datant de 1915 par du polyéthylène DE 160. Reprise de 5 branchements et d'une borne hydrante.

SDP	CHF TTC	4'000.-
------------	----------------	----------------

Normalisation de la signalisation.

Viteos SA (autres services)

Les services de l'électricité et de l'éclairage public participeront aux travaux.

Rue des Bassets	CHF	145'000.
Rue des Bois		

Rue des Bassets : du n° 62 au n° 68

Rue des Bois : du n° 10 au n° 18

Longueur : 230 mètres

Travaux publics

Néant.

Service des eaux	CHF HT	145'000.-
-------------------------	---------------	------------------

Bouclage du réseau entre les 2 rues en fonction des nouvelles constructions.

Remplacement de conduites en fonte grise DN 100 par une conduite en polyéthylène DE 160 y compris pour l'extension.

SDP

Néant.

Viteos SA (autres services)

Les services de l'électricité et de l'éclairage public participeront aux travaux.

Chantiers divers	CHF	479'000.-
-------------------------	------------	------------------

Travaux publics	CHF TTC	100'000.-
------------------------	----------------	------------------

Interventions d'assainissement ponctuelles sur le réseau d'égouts et sur les chaussées.

Service des eaux	CHF HT	350'000.-
-------------------------	---------------	------------------

Remplacement et normalisation de divers branchements d'eau touchés par les travaux ci-dessus, ainsi que tous les branchements d'eau découverts dans le cadre des travaux exécutés par d'autres services où il s'avèrerait que le remplacement est nécessaire.

SDP**CHF TTC****29'000.-**

Normalisation de la signalisation aux abords des chantiers de Viteos SA qui ne sont pas décrits dans le présent rapport, c'est-à-dire où ni les TP, ni le Service des eaux n'interviennent.

Viteos (autres services)

Néant.

Synthèse

Chantiers 2014	TP	Service des eaux	SDP	Total
	CHF TTC	CHF HT	CHF TTC	CHF
Bois-Noir	1'100'000	200'000	1'500	1'301'500
Vieux-Patriotes	0	430'000	9'500	439'500
Forges	0	245'000	7'000	252'000
Primevères	0	265'000	1'500	266'500
Parc	0	160'000	1'500	161'500
Jardinière	0	100'000	4'000	104'000
Bassets	0	145'000	0	145'000
Divers	100'000	350'000	29'000	479'000
Crédit demandé	1'200'000	1'895'000	54'000	3'149'000

Respect des lignes prioritaires fixées dans le programme de législature

Les travaux prévus dans la présente demande de crédit sont en accord avec le contenu du programme de législature 2012 – 2016, notamment son objectif 3.1 "Planifier le développement de la ville sur le long terme" figurant dans l'axe 3 "Prosperer et se développer" (p. 16).

Conséquences sur les finances

En application des directives établies par le Service des communes, la charge financière, calculée sur une durée d'amortissement de 40 ans pour les TP, 50 ans pour le Service des eaux (Service des communes), 10 ans pour le SDP au taux moyen des emprunts de la Ville de 2.9% sur la moitié du capital, sera de :

Travaux publics

Amortissement sur 40 ans (2.5%)	CHF	30'000.-		
Intérêts 2.9% sur la moitié de l'investissement	CHF	17'400.-	CHF	47'400.-

Service des eaux

Amortissement sur 50 ans (2%)	CHF	37'900.-		
Intérêts 2.9% sur la moitié de l'investissement	CHF	27'477.50	CHF	65'377.50

Service du domaine public

Amortissement sur 10 ans (10%)	CHF	5'400.-		
Intérêts 2.9 % sur la moitié de l'investissement	CHF	783.-	CHF	6'183.-

Pour le Service des eaux, ces investissements sont financés en totalité par le prix de l'eau.

Pour les TP, les investissements concernant les canalisations d'évacuation des eaux sont financés par la taxe d'épuration.

Pour le solde, la charge d'intérêts est déjà implicitement budgétée dès lors que l'investissement figure dans les crédits à solliciter en 2014.

Aménagements urbains

À la rue du Bois-Noir, la définition des travaux à exécuter s'est faite en étroite collaboration avec le Service d'urbanisme et de l'environnement, étant donné que le plan spécial "Les Endroits" se développera ultérieurement au nord du chantier. La seule mesure d'aménagement prévue est la prolongation en ouest du trottoir sis au nord de la route. La réflexion se poursuivra lorsque les équipements du plan spécial seront projetés.

Pour les chantiers où n'intervient que le Service des eaux, aucune mesure d'aménagement n'est envisagée puisqu'il ne s'agit que de fouilles linéaires de faible largeur.

Conséquences sur les ressources humaines

Les travaux seront mis en soumission selon la réglementation des marchés publics. Les prestations pour l'élaboration des plans d'exécution, la mise en soumission et la surveillance des travaux seront faites par les Services techniques des TP et la société Viteos SA dans le cadre normal de leurs activités.

Collaboration intercommunale

Vu la nature locale des travaux, aucune collaboration n'est envisagée avec d'autres communes. Cependant, lorsque cela s'avère nécessaire, la société Viteos SA planifie ses chantiers dans notre commune en coordination avec ceux envisagés dans les communes voisines.

Éléments relatifs au développement durable

a) Aspect environnemental

Les travaux d'entretien sur le réseau d'eau potable visent la réduction des fuites et ceux sur le réseau d'évacuation des eaux à limiter les écoulements dans les milieux naturels dus aux défauts d'étanchéité des canalisations.

b) Aspect social

Dans le cadre de ces travaux, un soin tout particulier sera porté à l'entretien et l'aménagement des trottoirs publics ou privés pour offrir aux piétons des cheminements adaptés.

Depuis quelques années, les services de la Ville mettent un soin particulier à informer correctement la population et les usagers des voies de circulation sur la nature et la durée des chantiers.

c) Aspect économique

L'entretien régulier des infrastructures contribue à préserver la valeur patrimoniale.

Ce rapport a été soumis à la Commission des Infrastructures et Énergies lors de sa séance du 10 février 2014, qui l'a accepté à l'unanimité des membres présents.

En raison de la nécessité de conserver un effort minimal pour maintenir en état nos réseaux de distribution et de circulation, nous vous invitons, Madame la présidente, Mesdames les conseillères générales, Messieurs les conseillers généraux, à voter l'arrêté suivant.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président :

Pierre-André Monnard

Le chancelier :

Thibault Castioni

Annexes :

- Graphiques des pages 5 et 10, format A4
- Plan des chantiers Viteos-TP 2014

LE CONSEIL GENERAL
DE LA VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Vu un rapport du Conseil communal
Vu le préavis de la Commission des Infrastructures et Energies

arrête :

Article premier.- Un crédit de CHF 3'149'000.- est accordé au Conseil communal pour l'exécution du programme 2014 des chantiers d'entretien constructif et d'extension des voies de circulation, des réseaux d'eau potable et d'évacuation des eaux ainsi que pour la mise en conformité de la signalisation routière des tronçons de rue correspondants.

Article 2.- Ce crédit figurera à raison de :

CHF 1'200'000.- TTC au compte des investissements des Travaux publics

CHF 1'895'000.- HT au compte des investissements du Service des eaux

CHF 54'000.- TTC au compte des investissements du Service du domaine public

Article 3.- Les investissements mentionnés seront amortis au taux annuel de 2.5% pour les Travaux publics, 2% pour le Service des eaux et 10% pour le Service du domaine public.

Article 4.- Tous pouvoirs sont accordés au Conseil communal pour procéder aux transactions immobilières découlant de l'exécution desdits travaux.

Article 5.- Le Conseil communal est autorisé à conclure l'emprunt nécessaire au financement dudit crédit.

Article 6.- Le Conseil communal est chargé de l'exécution du présent arrêté après les formalités légales.

AU NOM DU CONSEIL GENERAL
La présidente Le secrétaire
Sarah Blum Shaip Imeri